

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CONDITIONS DE VENTE

Rules of Procedures and Terms of Sales

Les présentes conditions générales de vente définissent les obligations entre l'Alliance Française Nice-Côte d'Azur et chacun de ses étudiants. Lorsque les spécificités de la situation de l'étudiant l'exigent, des conditions particulières de vente peuvent s'ajouter aux présentes conditions générales. En cas de conflits, les stipulations particulières l'emportent sur celles générales.

1 - CONDITIONS D'ADMISSION

Les cours sont ouverts aux étudiants majeurs. Les mineurs de seize ans révolus peuvent être admis sur autorisation parentale.

2 - CONDITIONS FINANCIERES

La participation aux cours dispensés par l'Alliance Française nécessite le règlement des frais suivants :

1. Le droit d'inscription annuel : 50 €.
2. Les frais de scolarité tels que présentés dans le matériel promotionnel ; ils sont réglés avant le début des cours.
3. Les tarifs mensuels sont indiqués pour une session de quatre semaines.
4. Les périodes de vacances légales (jours fériés) ne donnent pas lieu à des réductions ou rattrapage (le programme tenant compte de cette contrainte). Le présent article 2.d. ne s'applique pas aux cours particuliers.
5. Sans préjudice des stipulations de l'article 4, tout cours commencé est dû pour la durée prévue par l'étudiant lors de l'inscription.
6. Conformément aux exigences de la Préfecture pour la délivrance d'un titre de séjour, les étudiants titulaires d'un visa long séjour pour études en France doivent régler la totalité des frais de scolarité des huit premières semaines de cours, à raison de 20h/semaine.

3 - FORMALITES D'INSCRIPTION

1. L'inscription à l'un de nos cours implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente. Le tribunal d'instance de Nice est compétent pour tout litige né de l'application des présentes règles.
2. La demande d'inscription (formulaire en ligne ou bulletin d'inscription) doit parvenir à l'Alliance Française Nice-Côte d'Azur six semaines avant l'arrivée de l'étudiant s'il souhaite un hébergement ou bien deux semaines avant le début des cours.
3. L'étudiant se présente à l'Alliance française trente minutes avant le début de son premier cours afin de compléter les formalités d'inscription et passer un test de positionnement. Il devra être muni d'une pièce d'identité et d'une photo d'identité (au format papier ou numérique).

4 - ANNULATION, RETRACTATION & MODIFICATION

1. Chaque étudiant dispose d'un délai de sept jours pour exercer sans pénalité un droit de rétractation ; celui-ci n'a pas à être motivé. L'Alliance Française rembourse alors l'intégralité des sommes versées.
2. En cas d'annulation due à un refus de visa, les frais de scolarité sont intégralement remboursés.
3. Une fois les cours commencés, un étudiant amené à manquer des cours en raison de maladie grave ou d'incapacité médicalement justifiée bénéficie du report des heures de cours dues ou du remboursement des frais d'inscription au prorata des cours non suivis.

These general terms of sale define the obligations between the Alliance Française Nice-Côte d'Azur and each of its students. When specifics pertaining to the situation of the student require special conditions of sale may be added to the present general conditions. In case of conflict, specific provisions outweigh the general conditions.

1 - ADMISSION REQUIREMENTS

Classes are open to the students of legal age. Sixteen-year-old minors may be accepted with parental consent.

2 - FINANCIAL TERMS

Course attendance to classes offered by the Alliance Française requires the payment of the following fees:

1. *The annual registration fee: €50.*
2. *Tuition fees described in the promotional material (brochures, website); they must be paid before the courses start.*
3. *Monthly rates apply to a four-week session.*
4. *Legal holiday periods (public holidays) do not entitle to reduced prices or catch-up sessions (the programme is built in accordance with the calendar). This section 2.d. does not apply to private lessons.*
5. *Without prejudice to the provisions of article 4, once a course has begun, it is due for the duration selected by the student at the time of registration.*
6. *In accordance with the requirements of the Prefecture regarding the issuance of a residence permit, students holding a long-stay student visa in France must pay the full tuition for the first eight weeks of the course (20h per week).*

3 - REGISTRATION PROCEDURES

1. *Registration to one of our courses implies the acceptance of these general conditions of sale. The Nice district court is competent for any dispute arising from the application of these rules.*
2. *The application for registration (online form or paper registration form) must be received by the Alliance Française six weeks before the student's arrival if he/she requires accommodation, or two weeks before the start of the course.*
3. *The student shall report to the Alliance Française thirty minutes before the start of his first class in order to complete the registration procedure and take a placement test. He/She must be in possession of a proof of identity and a passport size photograph (paper or digital).*

4 - CANCELLATION, WITHDRAWAL & MODIFICATION

1. *Each student has a period of seven days to exercise his/her right to withdraw without incurring penalties; the decision does not have to be justified. The Alliance Française shall reimburse all sums paid.*
2. *In case of cancellation due to a visa refusal, tuition fees are fully reimbursed.*
3. *Once the courses have started, a student who might miss classes due to serious illness or medically justified incapacity shall be entitled to the postponement of his courses or the refund of registration fees in proportion to the courses he/she did not attend.*

4. Une fois les cours commencés, toute annulation du fait de l'étudiant (hors article 4.c) ne donnera lieu à aucun remboursement.
5. Un étudiant ayant manqué des cours de son propre fait ne peut en demander le report ou le remboursement.
6. L'annulation d'un hébergement en famille ou en résidence étudiante est facturée 50 € si elle est notifiée avec un préavis de 15 jours avant la première nuitée ; 150 € sont facturés si l'annulation ne respecte pas ce préavis.
7. Tout séjour commencé est dû.

5 - LITIGES POUR LES COURS ACHETÉS EN LIGNE

L'étudiant peut déposer une réclamation sur la [plateforme européenne de Règlement des litiges](#) après avoir essayé de régler le litige avec l'Alliance Française Nice Côte d'Azur, dans un délai d'un an. L'étudiant contactera info@af-nice.fr pour déposer une requête.

6 - ASSURANCE

Chaque étudiant doit être assuré contre les risques maladie, accident et responsabilité civile. Ces assurances sont à la charge de l'étudiant.

7 - DROIT À L'IMAGE

Sauf avis écrit contraire de l'étudiant, l'Alliance Française Nice-Côte d'Azur est autorisée à utiliser des photos et images de ses usagers dans ses outils de communication et supports promotionnels.

8 - INFORMATIQUE & LIBERTÉ

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 06 janvier 1978, la collecte des données personnelles a fait l'objet d'une déclaration normale auprès de la CNIL (1633376). L'Alliance Française Nice Côte d'Azur respecte la loi relative à la protection des données personnelles n° 2018-493 du 20 juin 2018. Les informations personnelles que vous nous confiez lors de votre inscription ne sont jamais utilisées dans le cadre de nos publicités ni communiquées à des tiers. Les données informatiques ne sont pas stockées par notre hébergeur internet. Seuls restent dans notre base de donnée interne le nom, le prénom, la nationalité, l'année de naissance et le nombre d'heures de cours effectuées à l'Alliance Française (informations que nous pouvons modifier ou supprimer sur simple demande de votre part à info@af-nice.fr).

9 - DISPOSITIONS INTERNES & EXCLUSION

1. Il est interdit de fumer dans les locaux et jeter des cigarettes, mêmes éteintes, dans les poubelles.
2. L'usage d'alcool ou de drogues n'est pas autorisé dans l'enceinte de l'école.
3. Il est demandé d'avoir une attitude courtoise et respectueuse des biens et des personnes.
4. L'Alliance Française est aussi un milieu d'apprentissage où toutes les cultures doivent se respecter les unes les autres, dans un esprit de tolérance et de non-discrimination sans distinction de sexe, d'âge, d'origine ethnique, d'orientation sexuelle ou de handicap.
5. Il est demandé d'être ponctuel aux cours, surtout en cours de groupe. Tout retard répété excédant 15 minutes autorise le professeur à ne pas accepter l'étudiant.
6. Aucun certificat d'assiduité ne sera délivré à un étudiant ayant participé à moins de 80 % des cours auxquels il est inscrit.
7. En cas de taux d'absence injustifié supérieur à 50 % des heures de cours sur une période de deux semaines, l'étudiant peut être exclu de l'école. Si le visa de l'étudiant a été obtenu grâce à l'inscription auprès de notre école, la préfecture et les services consulaires seront alors informés des absences de l'étudiant.
8. En cas de manquement grave ou répété à ce règlement ayant conduit à l'expulsion de l'étudiant, aucun remboursement des cours ou du logement ni aucune participation aux éventuels frais de transports découlant de l'expulsion ne pourra être demandé à l'Alliance Française.

4. *Once courses have started, any cancellation on the part of the student (excluding article 4.c) shall not give right to any refund.*
5. *A student who missed courses on its own initiative is not entitled to a postponement or refund.*
6. *The cancellation of host family accommodation or in student residence housing will be charged €50 if notice is given 15 days before the first night; €150 shall be charged if cancellation fails to comply with this notice.*
7. *Any stay started is due.*

5 - COMPLAINTS ON AN ORDER MADE ONLINE

The student can file a consumer complaint on the [Online Dispute Resolution Platform](#) after having tried to resolve the complaint with the Alliance française Nice Côte d'Azur, within a year. The student must address info@af-nice.fr for the request.

6 - INSURANCE

Each student must be insured against the risks of illness and accident, as well as covered by a civil liability insurance. These insurances are the responsibility of the student.

7 - IMAGE RIGHTS

Unless otherwise requested in writing by the student, the Alliance Française Nice-Côte d'Azur is allowed to use photos and images from its users in its communication tools and promotional material.

8 - DATA PROTECTION & FREEDOM

In accordance with the Data Protection Act n° 78-17 of 6th of January 1978 and with the Law, the collection of personal data is subject to a declaration with the CNIL (1633376). The Alliance Française Nice-Côte d'Azur complies with the Law No. 2018-493 of the 20th of June 2018 on the Protection of Personal Data. The personal data that you provide when registering won't be used for commercial purposes or communicated to a third party. They are not stored by our hosting services provider. They are automatically erased once the registration is processed. Stay in our in-house database the last name, the first name, the nationality, the date of birth and the number of hours purchased at the Alliance française (data that you can access, modify, suppress by asking info@af-nice.fr). Except the tracker used to reckon the traffic, our website does not contain any cookie collecting informations on the visitor's online activities.

9 - EXCLUSION

1. *Students are subject to the rules of procedure of the Alliance Française Nice-Côte d'Azur.*
2. *Alcohol and drugs of all kinds are strictly forbidden within the premises.*
3. *Students should in all case maintain a polite and respectful behaviour.*
4. *Alliance Française is a learning place where all culture are respected in a spirit of tolerance and understanding. There shall be no discrimination based on sex, age, ethnic origin, handicap or sexual orientation.*
5. *Students shall attend classes on time, especially for group classes. Student who repeatedly come to class 15 min (or more) late will not be allowed into the classroom.*
6. *Attendance certificate shall only be delivered to student who attended at least 80% of the classes he/she was registered to.*
7. *A student missing - without proper justification - 50% or more of the classes he/she is registered to may be expelled. If his/her visa was granted based on the registration to Alliance Française, the school shall inform the prefecture and the relevant consulate agencies.*
8. *Any serious or repeated breach of the present rules of procedure may have the student expelled without right of any reimbursement on tuitions fees, accomodation fees, or any cost implied.*